



Le 3 Avril 2025

MOBILISONS NOUS pour nos droits et nos salaires!

L'**UNSa Justice** appelle tous les agents du ministère de la Justice à se mobiliser le 3 avril dans le cadre de cette journée d'actions, afin d'engager le bras de fer avec le gouvernement qui rogne nos acquis et refuse d'engager une négociation salariale pour les agents publics.

Le gouvernement ne tient pas ses engagements envers les agents publics et les réformes en cours portent gravement atteinte à nos droits et à nos conditions de travail. Nous devons nous mobiliser pour défendre :

1. Le pouvoir d'achat et les rémunérations des agents publics

 Rien, que dalle en 2024 !... Et aucune négociation salariale n'est prévue pour 2025 et 2026 !

2. La suppression de la baisse de 10% des rémunérations pendant les congés maladie

 Cette mesure injuste frappe directement les agents en arrêt, déjà fragilisés par la maladie.

 Nous demandons son abrogation immédiate !

3. Le retour de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans

 Le recul à 64 ans pèse sur tous les travailleurs et allonge une carrière déjà éprouvante.

 L'**UNSa Justice** exige l'abrogation de l'âge de départ à 64 ans.

● **Un dialogue social bafoué !** ●

-  Un agenda social incertain, dévoilé trois mois après l'installation du gouvernement.
-  Des décisions imposées sans concertation avec les organisations syndicales.
-  Une remise en cause de nos acquis sociaux, sans prise en compte des revendications des agents.



Le 3 avril : Tous mobilisés !

-  Participez aux actions organisées dans vos services.
-  Relayez l'information auprès de vos collègues.
-  Exigeons ensemble le respect de nos droits et de nos conditions de travail !

L'UNSa Justice est engagée dans cette mobilisation, sous couvert de l'intersyndicale fonction publique. Ensembles, nous appelons à faire du 3 avril une première étape de mobilisation. Restons unis et déterminés !

Paris, le 25 mars 2025

Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET